

Groupe de travail 2 : Marchés de l'UE

Projet d'ordre du jour

Lundi 1er décembre 2025 (14h00 – 17h45 CEST)

Zoom

Interprétation en EN, ES, FR

14h00 Mot de bienvenue du président, Pierre Commère

14h05 Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (18.09.25)

14h10 Points d'action

- État d'avancement des actions de la dernière réunion - informations

14h15 Accords commerciaux et instruments de politique commerciale

- Mise à jour sur les derniers développements commerciaux par Pawel Szatkowski, Sara Perucho Martínez (MARE B3), y compris :
 - Maroc (amendements à l'accord agricole)
 - Émirats arabes unis (négociation d'un accord de libre-échange)
 - Malaisie (négociation d'un accord de libre-échange)
- Mises à jour potentielles (en fonction de l'état des procédures législatives/d'approbation correspondantes) par Kinga Malinowska-Facci (MARE B3)
 - Mercosur (décisions relatives à l'accord de partenariat et à l'accord commercial intérimaire)
 - Mexique (décisions sur l'accord global et l'accord commercial intérimaire)
 - États-Unis (procédures internes pour la mise en œuvre de l'accord-cadre)
- Échange de vues
- Voie à suivre

14h45 Règlement sur le contrôle des pêches

- Mise à jour sur les prochaines exigences en matière de traçabilité des produits de la pêche et de l'aquaculture frais et congelés par représentants de la Commission (MARE D4)
- Mise à jour sur l'étude sur les systèmes de traçabilité réalisables pour les produits de la pêche et de l'aquaculture préparés et en conserve par Macarena Davies (Tetra Tech)
- Proposition de projet d'avis demandant le report des exigences de traçabilité numérique par Katarina Sipic (Seafood Europe)
- Échange de vues
- Voie à suivre

15h45 Pause



16h00 Approvisionnement du marché

- Présentation du « EU Seafood Supply Synopsys 2025 » par Mike Turenhout (Visfederatie)
- Échange de vues

16h30 Lutte contre la pêche illícite, non déclarée et non réglementée (INN)

- Présentation du rapport sur les calamars non réglementés dans l'Atlantique Sud-Ouest par Jesús Urios (EJF)
- Échange de vues
- Voie à suivre

17h15 Stratégie de l'UE pour l'action extérieure dans le domaine de la pêche

- Mise à jour sur les travaux futurs relatif à la stratégie de l'UE en matière d'action extérieure dans le domaine de la pêche
- Voie à suivre

17h35 Questions diverses

17h40 Résumé des mesures de suivi

17h45 Fin de la réunion



Version annotée

Type	Article	Arrière-plan	But	Documents
Information + Décision	Commerce	Dans le cadre du programme de travail, l'évolution du commerce est une priorité. Il est d'usage que les représentants de la Commission fassent le point sur les derniers développements de la politique commerciale affectant le marché. Il y a plusieurs développements commerciaux pertinents, notamment avec le Mexique, le Mercosur, le Maroc, les États-Unis, les Émirats arabes unis et la Malaisie. Les mises à jour sur le Mexique, le Mercosur et les États-Unis dépendront de l'état des procédures législatives/de consentement correspondantes.	Présentation et échange avec les représentants de la DG MARE. Décision sur la voie à suivre (p. ex., rédaction d'un avis, suivi de l'évolution de la situation, aucune).	- Commerce UE-Mercosur - Commerce UE-Mexique - Commerce UE-Maroc - Accord UE-États-Unis - Commerce UE-Émirats arabes unis - UE-Malaisie
Information + Considération	Règlement sur le contrôle des pêches	Le 9 février 2024, les modifications du règlement sur le contrôle de la pêche sont entrées en vigueur. À partir de janvier 2026, de nouvelles règles sur les lots et des règles de traçabilité numérique pour les produits frais et surgelés devraient être applicables. Le MAC a fourni un avis pour aider à l'élaboration de l'acte délégué correspondant. Alors que le projet d'acte délégué comportait deux articles sur le marquage des lots et la traçabilité, ceux-ci ont été supprimés de l'acte publié. À la suite d'une étude de faisabilité, des règles de traçabilité seront applicables aux produits préparés et conservés dans un délai de cinq ans. Le MAC a également fourni un avis sur le mandat.	Mise à jour sur les prochaines exigences de traçabilité pour les produits frais et congelés par un représentant de la DG MARE. Mise à jour de l'étude sur les systèmes de traçabilité réalisables pour les produits préparés et conservés par les consultants externes. Examen du projet d'avis proposé par Seafood Europe.	- Réglementation - Avis MAC - Avis MAC - Acte délégué - Projet d'avis (par e-mail / espace membre)
Information	Approvisionnement du marché	Chaque année, Seafood Europe publie une étude dans le but d'expliquer les activités de l'industrie de transformation du poisson et des fruits de mer et du	Présentation de la dernière édition de l'étude par le	- Étude

		secteur du négoce, notamment en démontrant la nécessité de l'approvisionnement en produits de la mer importés pour produire de la valeur ajoutée en Europe.	représentant de Seafood Europe.	
Information + Décision	Pêche illicite, non déclarée et non réglementée	Dans le cadre du programme de travail, la lutte contre la présence sur le marché de l'UE de produits issus de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée et/ou du travail forcé est une priorité. Le 17 septembre 2025, l'EJF a publié un rapport sur le calmar non réglementé dans l'Atlantique Sud-Ouest, qui comprend des recommandations à l'intention des États du marché et des importateurs et détaillants.	Présentation du rapport sur le calmar non réglementé dans l'Atlantique Sud-Ouest par un représentant de l'EJF. Décision sur la voie à suivre (p. ex., rédaction d'un avis, suivi de l'évolution de la situation, aucune).	- Rapport
Information	Action extérieure en matière de pêche	La Commission européenne élaborera une stratégie pour l'action extérieure dans le domaine de la pêche. L'initiative vise à définir une approche stratégique et des mesures visant à garantir des conditions de concurrence équitables. L'initiative s'inscrira dans le cadre d'une mission plus large visant à élaborer une approche stratégique de la diplomatie océanique de l'UE et des stratégies et priorités régionales plus larges de l'UE. La Commission a lancé un appel à contributions du 7 juillet au 15 septembre 2025. À la réunion du 18 septembre 2025, le Groupe de travail a examiné un projet d'avis. Il a été convenu, à titre de point d'action, de tenir une procédure écrite.	Mise à jour sur les travaux futurs relatif à la stratégie de l'UE en matière d'action extérieure dans le domaine de la pêche.	- Initiative - Avis